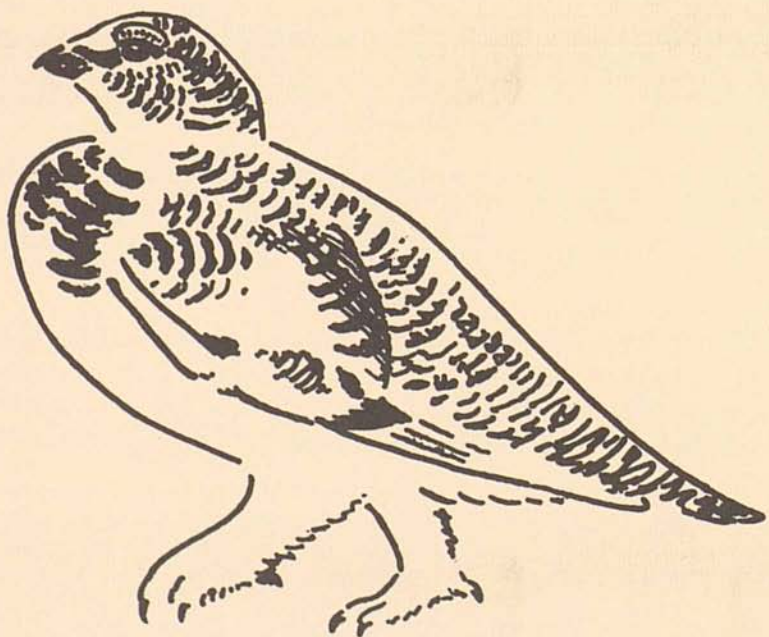


Nos OISEAUX

Revue de la société romande
pour l'étude et la protection des oiseaux



N° 444

Volume 43/6

JUIN 1996

SOMMAIRE: Monica Mazzotto, Marco Cucco et Giorgio Malacarne: *Cohabitation et ségrégation chez les Martinets pâles (Apus pallidus) et alpins (Apus melba) en colonies mixtes de la côte méditerranéenne (Italie)* (p. 337). – Hans Leuzinger et Paul Mosimann; version française Lionel Maumary: *Oiseaux rares et observations inhabituelles en Suisse en 1994. Rapport de la Commission de l'Avifaune suisse (CAvS)* (p. 345). – François Lovaty: *Fréquence et rôle du chant en vol chez la Fauvette sarde (Sylvia sarda)* (p. 359). – Raphaël Arlettaz: *Observations en Valais (Alpes suisses) de Gypaètes barbus (Gypaetus barbatus) issus de réintroduction: un premier bilan (1986-1995)* (p. 369). – Jean-Pierre Matérac, Pierre Charvoz et Michel Maire: *La migration postnuptiale visible en 1993 au défilé du Fort l'Écluse (Haute-Savoie et Ain) près de Genève. II. Hérons, Palmipèdes, Limicoles et Passereaux* (p. 389). – Joël Broyer: *Régime alimentaire du Grand Cormoran (Phalacrocorax carbo sinensis) dans les régions françaises de pisciculture extensive en étangs* (p. 397). – Notes brèves (p. 407). – Échos du Groupe des Jeunes (p. 413). – Activités: voyage en Hongrie (p. 415). – Bibliographie (p. 358, 416). – Informations (p. 420). – Pages 337 à 420.



Fréquence et rôle du chant en vol chez la Fauvette sarde (*Sylvia sarda*)

François LOVATY

Chez le mâle de la Fauvette sarde, le chant en vol est surtout émis en présence d'une femelle, spécialement durant les phases de formation du couple et de construction du nid qui coïncident avec une baisse d'intensité et de fréquence du chant. Il est très rare durant les autres phases, même durant la phase de célibat du mâle. Le chant en vol est d'abord une réponse immédiate, rarement répétée, aux déplacements de la femelle qui, surtout en début de cycle, tend à ignorer les limites de l'espace défendu par le mâle, ensuite une réponse aux cris de sollicitation de la femelle durant la phase de construction et d'accouplement. Enfin, il sert parfois à répondre aux mâles voisins attirés par les cris de la femelle ou bien à la raccompagner sur l'espace choisi et défendu par le mâle.

Le mâle de Fauvette sarde chante le plus souvent perché, mais aussi en vol⁽²⁾. La fréquence de son chant en vol n'est pas précisément connue. Quant à son rôle, peut-on se contenter de le qualifier simplement de «vol nuptial», comme on le fait généralement pour la plupart des fauvettes, ou bien encore de simple exutoire pour mâles débordant d'énergie ? A l'aide d'observations réalisées de 1990 à 1993 en Corse, au cours de travaux consacrés à cette espèce^(3,4,5), nous tentons de préciser les éléments déclencheurs et la fonction du chant en vol.

Terrain et méthode d'observation

Les observations concernent des mâles cantonnés à la saison de reproduction dans une cistaie évoluant vers un maquis, située dans la vallée de Sant'Antone, commune d'Ajaccio. Ces mâles sont régulièrement suivis durant leur reproduction, certains étant bagués. Pour l'étude de leur ardeur vocale, ils sont observés durant des périodes de 15 à 30 minutes, souvent plusieurs fois au cours d'une matinée, à distance suffisante pour ne pas les gêner dans leurs activités, dans des conditions météorologiques favorables (absence de vent ou de pluie). Le nombre et le type de chants et de cris émis par minute sont notés ; les déplacements du mâle ainsi que ceux de la femelle sont reportés sur plan. Certains mâles ont été suivis durant des périodes plus longues (de 2 à 6 heures). Dans ce cas, nous leur avons porté seulement une attention auditive permanente (non visuelle) et compté essentiellement le nombre de minutes pendant lesquelles ils chantaient. Le nombre et le type de strophes ne sont pas comptabilisés sur de si longues périodes.

Quelques observations moins approfondies, car elles portent sur des individus inconnus, proviennent de relevés d'avifaune menés par stations d'écoute ou de différentes prospections sur l'île.

a)

Phases	Célibat	Formation du couple	Construction du nid	Ponte	Incubation	Nourrissage au nid
Durée d'observation de la fréquence du chant (en min)	325	239	450	219	809	570
Durée d'observation de l'intensité du chant (en min)	284	31	31	30	44	6
Nombre de mâles	7	4	3	2	3	2

b)

Phases	Prénidification	Construction du nid	Ponte	Incubation	Nourrissage au nid
Durée d'observation de la fréquence du chant (en min)	1292	686	140	706	258
Durée d'observation de l'intensité du chant (en min)	160	48	19	44	5
Nombre de mâles	4	3	2	4	3

c)

Mois	Jour	Durée d'observation (min)	Mois	Jour	Durée d'observation (min)
mars	17	170	mai	2	90
	21	164		5	90
	24	155		9	90
	31	135		13	90
avril	4	110	juin	16	60
	5	75		23	90
	7	60		30	90
	11	80		3	90
	12	120		6	50
	18	170		10	30
	22	131			

Tab. 1: Durées d'observation et nombre de mâles observés durant les différentes phases du cycle de reproduction: a) mâles célibataires en début de saison; b) mâles appariés dès le début de la saison; c) durée d'observation d'un mâle suivi en 1993.

Fréquence et intensité du chant

L'intensité et la fréquence du chant de la Fauvette sarde varient au cours du cycle de reproduction. L'intensité du chant est définie par le nombre de strophes émises par minute comprenant au moins un chant et sa fréquence par le nombre de minutes comprenant au moins une strophe, en pourcentage de la durée d'observation.

Les couples qui se sont formés ou bien qui sont restés liés au cours de l'hiver peuvent commencer la construction du nid dès le mois de mars, lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Ces couples passent ainsi d'une phase de prénidification à la phase de construction du nid. Durant la phase de prénidification, le mâle suit parfois longuement la femelle, notamment lorsqu'elle recherche des emplacements de nid et il s'attache à la fixer à proximité de son secteur de chant⁽⁵⁾. Ces couples se distinguent des mâles célibataires dont l'installation s'étale de mars à la fin d'avril⁽³⁾. Ces derniers entament la phase de formation du couple lorsqu'ils ont réussi à retenir une femelle sur leur canton.

De ce fait, on a distingué deux catégories de mâles fondées sur leur statut qui induit des comportements différents: ceux qui sont déjà appariés au début de la saison de reproduction et ceux qui sont encore célibataires.

Il n'est tenu compte que des périodes de tentative de première reproduction. Les cycles de reproduction entamés plus tard dans la saison, à l'occasion de secondes nidifications normales ou de nidifications de remplacement succédant à une période de célibat du mâle, ne sont pas retenus.

Les plages d'observation sont réparties indifféremment de l'activité des oiseaux: par exemple, des individus observés durant la phase de construction du nid ne sont pas forcément en train de travailler à leur ouvrage, d'autant plus que cette activité est entrecoupée de pauses et est très discontinue en début de saison.

La fréquence du chant est la plus élevée durant la période où le mâle est célibataire. Elle diminue nettement dès la formation du couple et ne retrouve plus un tel niveau par la suite au point que l'intensité du chant ne peut être établie qu'à partir d'un faible nombre de minutes pour certaines phases du cycle de reproduction (tab. 1). L'intensité du chant montre deux maxima, l'un durant le célibat et l'autre durant la ponte (fig. 1 et 2).

Fréquence du chant en vol

Le chant en vol est très rare lorsque le mâle est célibataire, puisqu'il représente seulement 0,9 % de toutes les strophes émises. Ce n'est que durant les périodes de formation du couple (6,5 % des chants), puis de construction du nid, qu'il devient un peu plus fréquent. Il est alors d'autant plus remarquable que la fréquence du chant est faible durant ces deux phases. Ensuite, durant la ponte, l'incubation et le nourrissage des jeunes au nid, il est exceptionnel. Ainsi, sur l'ensemble d'un cycle de reproduction jusqu'à l'envol des jeunes, le chant en vol ne représente que 2 % de tous les chants émis et n'occupe que 5 % des minutes comprenant au moins un chant. Le chant en vol a été émis le plus souvent une seule fois, au plus 4 fois d'affilée (une seule strophe = 82 % des cas, deux strophes = 15 %, trois et quatre strophes = 1,5 % chacune).

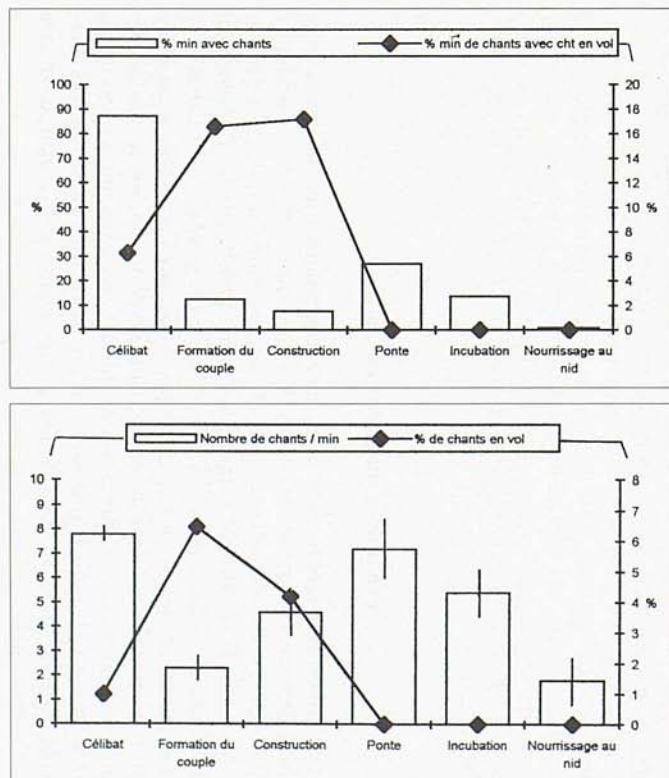


Fig. 1: Fréquence (en haut) et intensité (en bas) des chants émis par des mâles de Fauvette sardie célibataires au début de la saison de reproduction. Pour l'intensité du chant, les intervalles de confiance sont indiqués pour $p < 0,05$. Le nombre de mâles observés et la durée des observations sont précisés dans le tableau 1.

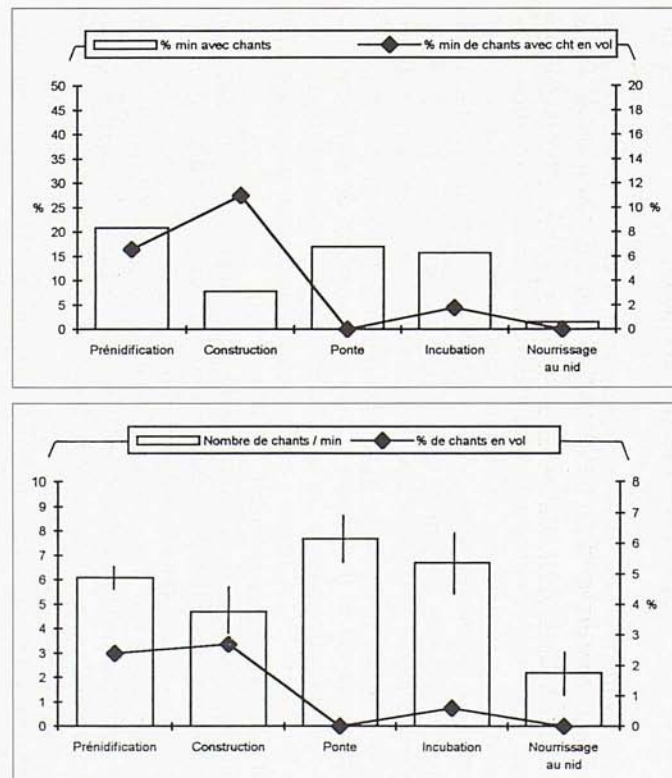


Fig. 2: Fréquence (en haut) et intensité (en bas) des chants émis par des mâles de Fauvette sardie appariés dès le début de la saison de reproduction. Pour l'intensité du chant, les intervalles de confiance sont indiqués pour $p < 0,05$. Le nombre de mâles observés et la durée des observations sont précisés dans le tableau 1.

On distingue deux types de chant en vol. Dans le premier, qui concerne surtout les mâles célibataires, l'oiseau s'élève à moins de 10 m, lance sa strophe puis plonge vers un nouveau poste. L'autre type est exécuté brièvement en présence de la femelle, à faible hauteur (moins de 4 m): l'oiseau retombe sur place ou presque, la strophe émise en sourdine est courte, souvent peu audible, et nous l'avons qualifiée de strophe de séduction pour la distinguer des strophes territoriales ou de combat⁽³⁾.

Le rôle du chant en vol

Chez les mâles célibataires au début de la saison

— Durant la période de célibat, une analyse détaillée des chants en vol observés montre qu'ils coïncident principalement avec le déplacement de l'oiseau (58 % des cas). A cette période, la fauvette se déplace sur son espace préféré, souvent rapidement et en lançant de nombreuses strophes. Tout se passe comme si l'oiseau devait affirmer sa présence en permanence, en ne s'interrompant pas ou peu pour changer de poste de chant, surtout lors d'un déplacement le menant aux confins, voire hors des limites de son espace de chant ou bien lorsqu'il regagne une zone plus habituelle, dans les deux cas par un seul trajet. Mais souvent, le chant en vol est aussi le premier chant émis lorsque l'oiseau quitte les strates basses, où il se nourrissait (généralement en silence ou en ne poussant que quelques cris), pour entamer une nouvelle séance de chants. Cette reprise de l'activité vocale débutant par un chant en vol est à rapprocher du comportement observé au moment de leur lâcher chez les 12 mâles capturés en vue de leur baguage: 11 se sont envolés en entamant immédiatement un chant en vol, le douzième a effectué un vol en chandelle, mais sans lancer de strophes. Dans ce cas, l'oiseau reprendrait possession de son territoire et affirmerait sa présence par ce chant en vol.

Toutefois, dans 38 % des cas, l'oiseau ne gagnait pas la périphérie de son espace préféré ou n'en revenait pas. Le chant en vol semble alors avoir été émis dans une période d'excitation. Le nombre de strophes émises dans la minute comprenant le chant en vol est supérieur en moyenne de 30 % à celui de la minute précédente. La différence n'est cependant pas significative (moyenne = 5,6 et $s = 4,3$ contre moyenne = 7,2 et $s = 3,7$; $p < 0,20$, test de Wilcoxon). Enfin, dans 4 % des cas, le chant en vol est apparu comme une réponse à une autre espèce (Fauvette mélanocéphale, *Sylvia melanocephala*) qui chantait, elle aussi, en vol.

Nos observations proviennent d'un secteur où les mâles sont assez espacés pour ne pas être fréquemment ou en permanence en vue les uns des autres. Dans une cistaie pure, biotope où l'espèce est abondante⁽⁴⁾, durant un relevé par point d'écoute, nous avons pu observer que le chant en vol d'un mâle déclencha immédiatement celui de ses deux voisins les plus proches. Tous les trois semblaient célibataires, d'après la fréquence de leur chant. L'un émit quatre chants en vol successifs, l'autre deux et le troisième un seul, les trois se rejoignant au même point dans le ciel pour regagner ensuite leur secteur respectif.

— Durant la formation du couple, le chant en vol est assurément lié à l'activité et aux déplacements de la femelle. Il a pour but de la retenir lorsqu'elle traverse pour la première fois l'espace défendu par le mâle, ou lorsqu'elle tend à s'en éloigner, que ce

soit au début ou plus avant dans la phase de formation du couple. Par la suite, le couple étant formé, lorsque la femelle se livre à des déplacements la menant jusqu'aux confins du canton, le mâle qui l'accompagne intervient encore par ce chant en vol. Il semble que la femelle n'apprenne que peu à peu les limites du canton du mâle.

Nous pensons avoir assisté aux premières minutes de l'arrivée d'une femelle sur le canton d'un mâle célibataire. Le mâle, qui chantait abondamment sur ses postes de chant préférés, est subitement alerté par les cris d'un individu qui traverse son espace, à 25 m de lui. Il rejoint cet oiseau et, par un vol en «feuille morte», se porte au devant de lui. Lorsque cette femelle tente de s'éloigner, il entame immédiatement un chant en vol tout en la survolant. Quatre jours plus tard, une femelle (la même ?) a toujours tendance à ignorer la zone préférée du mâle, attirée par un mâle voisin. Le mâle des lieux doit encore la retenir par des chants en vol.

— Durant la phase de construction du nid, les chants en vol ont été émis lorsque le mâle a quitté le secteur immédiat du nid pour rejoindre la femelle qui s'en était éloignée. Il n'y a pas eu de chants en vol durant les transports de matériaux.

Chez les mâles déjà appariés en début de saison

Nous détaillons d'abord le cas d'un mâle suivi en 1993 (fig. 3). Ce mâle est le premier à s'installer sur la surface d'étude après sa désertion par l'espèce, de la mi-février à la mi-mars, à la suite de deux vagues de froid.

Une première période, du 17 mars au 18 avril, peut être qualifiée à la fois de période d'installation et de période de prénidification. Le mâle fréquente assidûment, avec la femelle présente dès le début, une zone nue où ils se nourrissent au sol. Le mâle chante et séjourne également de plus en plus souvent sur un petit secteur préféré, distant de 125 m. Il chante en vol pour le rejoindre seul (7 fois), ou bien pour y raccompagner la femelle (7 fois, vol ralenti, ailes vibrantes, plusieurs chants émis, compte tenu de la durée du trajet). Il répond aussi en vol (sur place, en chandelle) à un mâle voisin et/ou pour ramener la femelle attirée par ce mâle (4 fois) et pour répondre aux cris de sollicitation de la femelle (3 fois). Les périodes du 22 avril au 5 mai, puis du 13 au 16 mai, correspondent aux deux constructions de nids entreprises, la première ponte (en cours le 9 mai) comme la ponte de remplacement étant détruites durant l'incubation. Durant les constructions, le mâle chante en vol en réponse à des cris de sollicitation de la femelle qui se tient près du nid (2 fois), également lorsqu'il réintègre ses postes de chant préférés, venant du fond de son domaine (1 fois) ou pour répondre au mâle voisin qui s'approche de ses limites (3 fois). Du 23 au 30 mai (incubation), il n'émet aucun chant en vol. A partir du 3 juin, il redevient célibataire et chante en vol lors d'un déplacement (1 fois) ou au début d'une séance de chants (1 fois).

Durant les deux mois et demi où il est apparié, la fréquence de ses chants en vol augmente lorsque son chant baisse d'intensité ($r = 0,64$; $p < 0,01$ entre le nombre de strophes par minute de chant et le pourcentage de chants en vol, pour la période du 17 mars au 30 mai). La fréquence de ses chants ne dépasse pas 30 %, sauf le 11 avril où elle atteint 43 %, le mâle devant alors résister à la pression de 2 mâles voisins qui empiètent sur son domaine.

Durant l'incubation, un autre mâle a chanté 2 fois en vol en réponse au mâle immédiatement voisin. Un autre encore, qui durant le nourrissage de la nichée, continue à chanter tout en prospectant, entame un chant en vol lorsque sa femelle

émet le cri «cherr cherr». D'habitude, ce cri est surtout utilisé durant l'émancipation des jeunes. Il l'est aussi durant la formation du couple. C'est un cri caractéristique de l'empressement du mâle auprès de la femelle ou des deux adultes auprès des jeunes.

Les chants en vol ont pris moins d'importance chez les mâles commençant la saison déjà appariés que chez les mâles encore célibataires. De plus, nous avons eu affaire à plusieurs mâles célibataires probablement jeunes⁽⁵⁾, qui ont eu quelques difficultés à courtiser et surtout à retenir une femelle sur leur canton, ce qui explique la plus grande fréquence de leurs chants en vol.

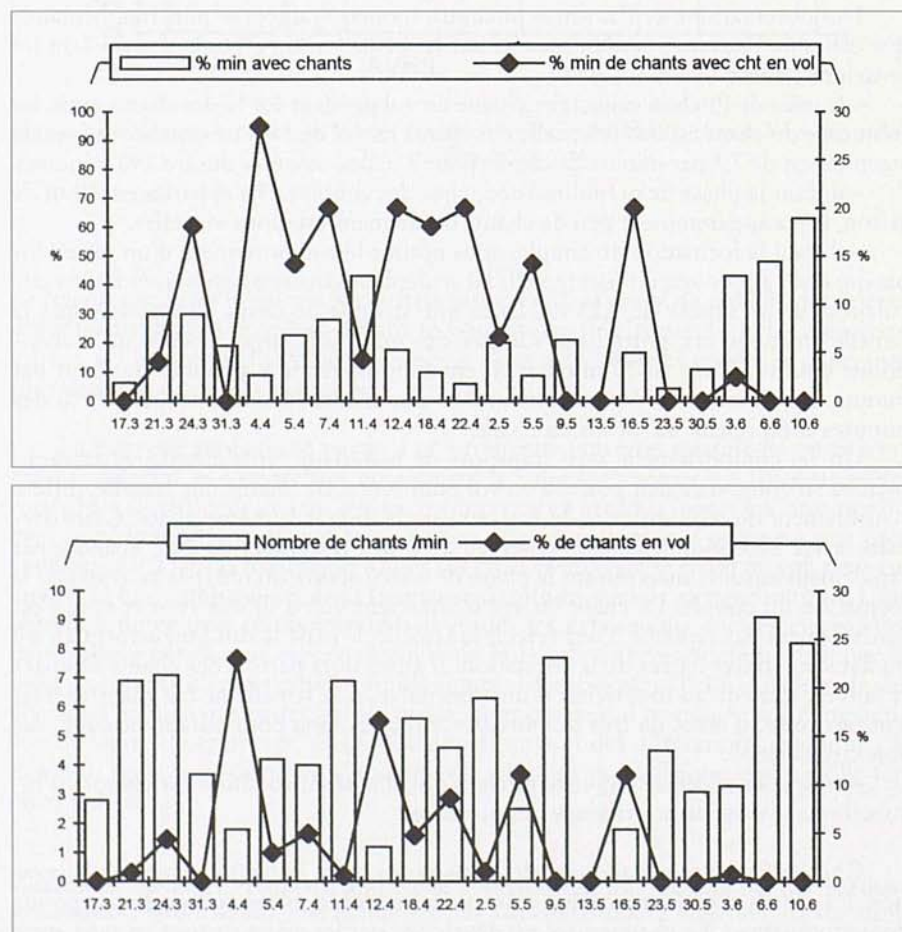


Fig. 3: Fréquence (en haut) et intensité (en bas) des chants émis par un mâle de Fauvette sarde suivi en 1993 (détails dans le texte).

En définitive, le chant en vol chez la Fauvette sarde a surtout une fonction de marquage des limites du canton, en relation avec les déplacements de la femelle. Il n'est (relativement) fréquent qu'en sa présence. C'est une réponse immédiate à ses mouvements. Il a un rôle territorial négligeable durant le célibat. Son occurrence, combinée au nombre et à la fréquence d'émission des strophes, permet de déterminer le stade atteint dans le cycle de reproduction.

Comparaison avec d'autres fauvettes du genre *Sylvia*

Le chant en vol est décrit chez la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), sans précision de sa fréquence et de son rôle⁽²⁾. Chez la Fauvette mélanocéphale, il serait surtout associé à la défense territoriale⁽²⁾.

Des observations de Fauvettes pitchous, moins détaillées et plus fragmentaires que celles de Fauvettes sardes, menées sur le même terrain d'étude, fournissent les renseignements suivants:

- le mâle de Pitchou célibataire chante en vol pendant 0,4 % des chants émis. La fréquence du chant est de 80 %, celle des chants en vol de 2 %. Le nombre moyen de strophes est de 7,7 par minute de chant (pour 2 mâles observés durant 290 minutes).

- durant la phase de prénidification, chez des couples déjà appariés en début de saison, il y a apparemment peu de chants ou de manifestations visuelles.

- durant la formation du couple, nous notons le comportement d'un mâle célibataire essayant de retenir une femelle: il se déplace sans cesse en vols et trajets circulaires sur un espace de 0,25 ha, lance une strophe de chant chaque fois que la femelle émet son cri, porte dans son bec des matériaux (tiges, cocon) qu'il abandonne ensuite, 4 fois en 30 minutes. Il émet en moyenne 8 strophes de chant par minute, ses chants en vol représentent 9 % des chants émis et occupent 32 % des minutes comprenant au moins un chant.

Un tel comportement avec transport de matériaux, vols circulaires et nombreuses strophes de chant posé ou en vol pour tenter de retenir une femelle, diffère sensiblement de celui du mâle de Fauvette sarde durant la même phase. Cette dernière a été exceptionnellement observée avec des matériaux au bec, abandonnés rapidement ensuite, mais durant la phase de construction du nid, pas au cours de la formation du couple. Le chant en vol n'intervient qu'en ultime ressort et il n'est généralement pas répétitif. Pour retenir la femelle, le mâle la suit longuement au sol ou dans les strates basses de la végétation. Il émet alors parfois des chants écourtés et faibles, alors qu'au tout début d'une rencontre, si la femelle ne fait que traverser son territoire, il émet de très nombreuses strophes sans pour autant exécuter des vols circulaires⁽³⁾.

- enfin, des mâles de Fauvette pitchou ont chanté en vol durant les phases d'incubation et même de nourrissage des poussins.

Chez la Fauvette mélanocéphale, nous avons noté, à chaque séance d'observation, les chants et cris territoriaux émis par les mâles les plus proches de nos points de stationnement. Le chant en vol est développé par les mâles surtout en avril, mais il s'entend encore en mai et juin (fig. 4). S'il est souvent utilisé lors des déplacements ou en réponse aux mâles voisins, il est aussi employé lorsque le mâle essaie

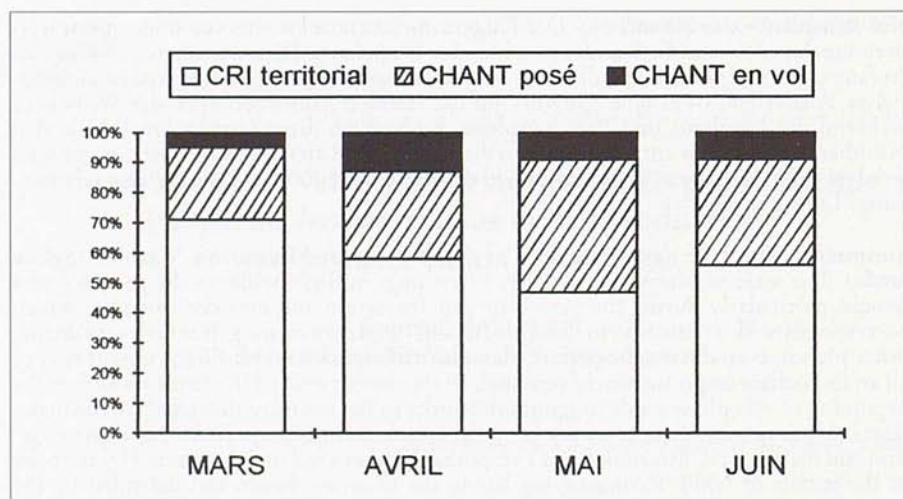


Fig. 4: Variations mensuelles (en %) des cris territoriaux et des chants chez la Fauvette mélanocéphale.

de retenir une femelle, durant la construction du nid, à l'envol du nid lors des relèves durant l'incubation et même durant le nourrissage des jeunes au nid. Chez cette espèce, le chant en vol semble être associé à des activités plus variées et concerner plus de phases de la reproduction.

La Fauvette sarde ferait partie d'un groupe de fauvettes qualifié de méditerranéen occidental, et comprenant notamment la Fauvette pitchou. La Fauvette mélanocéphale appartiendrait à un groupe méditerranéen central. Toutes les fauvettes du bassin méditerranéen seraient très proches génétiquement et d'origine à peu près synchrone⁽¹⁾. Dans la mesure où toutes ces espèces utilisent le chant en vol, peut-on envisager une comparaison de sa fréquence d'utilisation et de sa signification ? L'intégration de ce trait comportemental à toutes les expressions vocales et visuelles développées par chaque espèce au cours de son cycle de reproduction, ainsi que la prise en compte d'autres critères éthologiques comme la périodicité et le devenir des ébauches de nid construites par les mâles, permettraient d'envisager une comparaison de leurs éthogrammes, de déceler des affinités et des différences spécifiques. Il faudrait, pour cela, disposer d'une analyse détaillée pour chaque espèce. Elle fait encore défaut.

Zusammenfassung: Frequenz und Rolle von Balzflug mit Gesang bei der Sarden-Grasmücke (*Sylvia sarda*). Das Männchen der Sarden-Grasmücke singt im Flug vor allem in Gegenwart eines Weibchens, besonders während der Phase der Paarbildung und des Nestbaus. Beide Phasen fallen mit einem Absinken von Intensität und Häufigkeit des Gesangs zusammen. Dieser ist sehr selten während der anderen Phasen, sogar bei der

«Zölibatsphase» des Männchens. Der Fluggesang ist zunächst eine sofortige, selten wiederholte Antwort auf die Standortwechsel des Weibchens. Dieses tendiert vor allem zu Anfang des Brutzyklus dazu, die vom Männchen verteidigten Gebietsgrenzen zu ignorieren. Ausserdem ist er eine Antwort auf die vokalen Aufforderungen des Weibchens während der Nestbau- und Paarungsphase. Schliesslich dient er manchmal dazu, den Nachbarmännchen zu antworten, wenn diese von den Rufen des Weibchens angezogen werden, oder auch dazu, dieses zurück in das verteidigte Revier zu begleiten. (Übersetzung: Lutz Lückert)

Summary: The role and frequency of flight song in Marmora's Warbler (*Sylvia sarda*). The male of Marmora's Warbler often sings in flight while in the presence of a female, particularly during the period of pair formation and nest construction, which corresponds with a reduction in the strength and frequency of song. It is very rare during other phases, even during the period when the male is unattached. Flight song is first of all an immediate response, rarely repeated, to the movements of the female which at the beginning of this phase tends to ignore the limits to the territory defended by the male; later it is a response to contact calls from the female during the period of nest construction and mating. It is also sometimes a response to other local males attracted by the cries of the female or while accompanying her to the location chosen and defended by the male. (Translation: Mike Bowman)

Bibliographie:

1. BLONDEL, J., F. CATZEFLIS et P. PERRET (1994): De la biogéographie aux molécules chez les Fauvettes du genre *Sylvia*. *Alauda* 62: 33-34.
2. CRAMP, S. (ed.) (1992): *The Birds of the Western Palearctic*. Vol VI. Oxford University Press.
3. LOVATY, F. (1992): Observations sur le comportement territorial et vocal de la Fauvette sarde, *Sylvia sarda*, durant un cycle de reproduction. *Nos Oiseaux* 41: 463-487.
4. LOVATY, F. (1993): Notes sur l'abondance de la Fauvette sarde, *Sylvia sarda*, près d'Ajaccio (Corse du Sud). *L'Oiseau et R.F.O.* 63: 194-201.
5. LOVATY, F. (1995): Aspects de la biologie de reproduction de la Fauvette sarde, *Sylvia sarda*, en Corse. *Nos Oiseaux* 43: 61-83.

François LOVATY, rue Pablo Neruda 83, F-03410 Domérat

Manuscrit reçu le 20 septembre 1994; accepté le 20 janvier 1995.

NOS OISEAUX

Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, fondée en 1913

Présidence:

Olivier Biber, Wolfsgrube, CH-6204 Sempach. Tél. privé: (041) 460 29 47; prof.: (041) 462 97 24; télécopie: (041) 462 97 10.

Administration (abonnements, changements d'adresse, expédition, autocollants, livres, anciens numéros et volumes de la revue):

Musée d'histoire naturelle, CH-2300 La Chaux-de-Fonds.

Tél. et télécopie (039) 23 39 76 de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Administrateur: **Marcel S. Jacquat**.

Groupe des Jeunes: Présidence: **Bertrand Posse**, Simplon 11, CH-1920 Martigny. Secrétariat: **Corinne Charvet**, Frank-Thomas 20, CH-1208 Genève.

Bibliothèque: déposée au Muséum d'histoire naturelle de Genève (tél.: 022 735 91 30). Consultation du fichier et emprunts possibles (livres uniquement) dans toutes les bibliothèques suisses reliées au système SIBIL. Des photocopies d'articles peuvent être demandées au Muséum.

Centrale ornithologique romande: **Claire Didelot-Vicari** et **Thierry Schmid**, ch. de l'Étang 33, CH-1219 Châtelaine. Tél. et télécopie (022) 797 40 41.

Revue «Nos Oiseaux»: paraît quatre fois l'an

Rédacteur responsable:

Claude Guex, Eaux-Vives 78, CH-1207 Genève. Tél. et télécopie (022) 735 99 82.

Rédacteurs adjoints:

Pierre Beaud, Pâquerettes 9, CH-1004 Lausanne. Tél. (021) 647 10 82.

Pierre-Alain Ravussin, Theu, CH-1446 Baulmes. Tél. et télécopie (024) 59 11 45.

Rédacteur honoraire:

Paul Géroutet, Champel 37, CH-1206 Genève. Tél. (022) 346 42 45.

Collaborateur de la rédaction: **Daniel Perret**.

Consultants: **Alain Bernard** (F-Château-Gaillard), **Olivier Biber** (CH-Sempach), **Jean-François Desmet** (F-Samoëns), **Alain Joveniaux** (F-Lons-le-Saulnier), **Michel Juillard** (CH-Miécourt), **Lionel Maumary** (CH-Bussigny).

Échange de publications / Exchange of publications / Tauschverkehr. – Tous les périodiques envoyés en échange à «Nos Oiseaux» doivent être expédiés à: / All periodicals sent in exchange for «Nos Oiseaux» should be addressed to: / Tauschsendungen sind zu richten an: **Claude GUEX**, 78, Eaux-Vives, CH-1207 Genève.

Comptes-rendus bibliographiques / Reviews / Rezensionen. – Les publications pour compte-rendu bibliographique doivent être expédiées à: / Publications for review should be addressed to: / Besprechungsexemplare von Publikationen sind zu richten an: **Claude GUEX**, 78, Eaux-Vives, CH-1207 Genève.